



**SERVITUDES  
déclarées d'utilité publique**

CODE	SYMBOLE	SYMBOLE
M	servitudes relatives à l'entretien des canalisations souterraines	
PM1	servitudes relatives aux bornes d'égouts ou réseaux de collecte des eaux usées	
PT2	servitudes relatives aux installations collectives d'assainissement et de traitement des eaux usées	
T7	servitudes relatives à l'entretien des bornes de bornage	

maire d'origine  
commune de Maravat

élaboration

**carte communale**  
plans :  
servitudes d'utilité publique  
consenties

maire d'origine  
Direction Départementale  
des Territoires  
du Gers

1:5000

**4b**